

ÉCOLE PUBLIQUE LE MGOUSTOIR
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 04/11/14

Présents :

Les enseignantes : Mélinda Fer
Pauline Moreau
Sandrine Bozec

Représentant de la municipalité : Sylvie Le Mat

Représentants des parents d'élèves :
Céline Coatmellec
Isabelle Raoul
Anne-Cécile Zuurbier
Mickaël Guégan

Chaque participant se présente succinctement à l'assemblée.

1 - Compte rendu des élections de représentants de parents d'élèves.

Nombre d'électeurs inscrits : 79
Nombre de votants : 56
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 55

Ont été proclamés élus :
Titulaires : Céline Coatmellec , Isabelle Raoul , Anne-Cécile Zuurbier

Suppléants : Mickaël Guégan, Hélène Le Moroux

2 - Effectifs et organisation pédagogique de l'école.

50 élèves répartis par cycle.

Cycle 1 : 3 TPS (+ 7 TPS en cours d'année), 5 PS, 7 MS = 15 + tps
Cycle 2 : 6 GS - 5 CP, 4 CE1 = 15
Cycle 3 : 6 CE2, 11 CM1, 3 CM2 = 20

Décloisonnement GS en maternelle.
CE2 en CP-CE1 les lundis et vendredis après-midi.

3 - Point sur les effectifs pour la rentrée 2015.

Petit départ des CM2 cette année (3).
Prévisions pour l'année 2015-2016 :
Cycle 3 : 4 CE2 - 6CM1 - 11 CM2 = 21
Cycle 2 : 6 CP - 5 CE1 = 11
Cycle 1 : 7 GS - 5 MS - 10 PS - possibilité de 5-6 TPS ? =22

Tous les enfants de la commune susceptibles de venir à l'école l'année prochaine vont être invités au spectacle de Noël offert par l'amicale laïque (date prévue le 11/12, suivi d'un marché de Noël organisé par la coopérative scolaire).

4 - Modification du règlement intérieur de l'école et vote du nouveau règlement.

Lecture complète du nouveau règlement intérieur. (Modification des horaires)

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

5 - Projets pédagogiques.

Thème annuel de l'école : la mer, l'environnement :

Projet de classe de mer du 25 au 29/05 à Damgan, du 25 au 27/05 pour les maternelles. Ce projet ne pourrait se faire sans l'aide de l'amicale laïque qui va financer une grande partie du séjour. (NB: le 25 est le lundi de la Pentecôte)

En ce qui concerne les accompagnants, les ATSEM et la cantinière veulent bien participer à ce séjour. L'équipe enseignante demande donc à la municipalité si elle accepte de leur donner l'autorisation d'accompagner cette classe de mer du 25 au 27/05.

C2 et 3 : rencontres chorale avec l'école de musique du Poher.

École et cinéma pour toutes les classes cette année : 1 séance par trimestre en C2 et 3, 1 séance dans l'année pour les C1.

Cycle piscine de la GS au CM2 : 11 séances en période 1 et 2

6 – Points sur les nouveaux rythmes scolaires.

Avis des parents : les enfants sont plus fatigués et plus énervés qu'auparavant.

TAP : quelques interrogations sur le contenu des activités, celles-ci ne semblent pas toujours très intéressantes. L'activité vélo proposée en 1ère période n'a pas plu aux enfants qui pensaient pouvoir faire du vélo.

Comme la municipalité l'avait déjà indiqué il faut laisser un peu de temps pour que tout se mette en place, il a déjà fallu faire plusieurs ajustements depuis la rentrée.

Il est à noter que ce changement de rythmes scolaires a entraîné un changement d'emploi du temps des personnels communaux et un accroissement de leurs responsabilités puisque par exemple les ATSEM doivent désormais gérer la gestion de la sortie de tous les élèves les jours où il y a TAP. Leur rôle est primordial pour une bonne gestion des TAP.

8 - Gestion des locaux (travaux, aménagements, matériel).

Du ciment s'effrite autour de la porte du cycle 3.

Une liste de petits travaux sera transmise à l'employé communal avant les vacances de Noël.

9 - Questions des parents élus et/ou des représentants de la commune.

CAP sport : certains parents se plaignent que les enfants partent avec l'animateur sans leur manteau, certains enfants ne faisant pas partie des séances viennent perturber les activités. La mairie va revoir le fonctionnement avec l'animateur.

Les parents souhaitent savoir s'il y aura du soutien scolaire cette année : les APC (activités pédagogiques complémentaires) qui ont lieu le lundi de 15h à 16h et pour lesquelles tous les parents ont reçu une fiche explicative ont 3 objectifs : prévenir et traiter les difficultés d'apprentissage, aider les élèves à la gestion de leur travail personnel et mettre en œuvre une activité inscrite dans le projet d'école.

Actuellement les élèves de cycle 3 participent à un atelier théâtre auquel ils se sont inscrits sur la base du volontariat: le théâtre permet de travailler beaucoup de notions et d'aider les élèves dans leurs différentes acquisitions. Les élèves de cycle 1 et 2 concernés bénéficient pour l'instant d'une aide pour traiter la difficulté. Comme indiqué aux parents chaque enfant pourra être concerné par les APC durant l'année et les parents seront informés par les enseignantes de la participation de leur enfant aux APC.

La classe de cycle 2 sort régulièrement avec du retard : l'enseignante va essayer de faire plus attention aux horaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

La secrétaire de séance
Pauline Moreau

La directrice
Mélinda Fer

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.
- Madame le Maire du Moustoir.
- Mesdames les membres de l'Équipe enseignante.